

GUIDE D'INSCRIPTION
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BROSSARD (CPAB)
SAISON PRINTEMPS 2026

SECTION 1

- **QUI PEUT S'INSCRIRE?** Seulement les patineurs inscrits avec le CPAB à la saison Automne/Hiver 2025-2026.
- **QUAND SERA LA PÉRIODE D'INSCRIPTION?**
 - **PROGRAMME PP5+ (BLOC A) PP5+ (BLOC B) & GROUPE STAR (BLOC C):**
*Il n'y a pas de PP pour les 3 et 4 ans durant le printemps.
 - du 8 mars 2026 21h au 14 mars 2026 23h
 - **PROGRAMME PRIVÉ :**
1^{er} tour : Patineurs inscrits au privé durant la saison 2025-2026 seulement.
 - du 15 mars 2026 21h au 21 mars 2026 23h (Max 2 blocs par patineurs)
2^e tour : Tous les patineurs inscrits durant la saison 2025-2026
 - du 22 mars 2026 21h au 28 mars 2026 23h (Aucune limite de blocs)
- **COMMENT?** Sur le site d'AMILIA :
<https://app.amilia.com/store/fr/cpa-brossard/shop/programs>

***UN PATINEUR NE PEUT PAS ÊTRE INSCRIT DANS UN COURS DE GROUPE ET AU PRIVÉ**

****AUCUNE INSCRIPTION APRÈS LE 28 MARS 2026 MINUIT****

*****AUCUNE PARCELLE NE SERA ACCEPTÉE DURANT LE PRINTEMPS*****

SECTION 2

QUOI FAIRE AVANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION?

1. CHOISIR LE PROGRAMME SELON LES CRITÈRES.

Pour choisir le bon programme : Voir les détails sous l'onglet « Programme » sur notre site internet : www.cpabrossard.com

Choisir le bloc selon l'horaire : Voir sur notre site internet sous l'onglet « Horaire »

*** Vous devez inscrire votre enfant dans une seule catégorie :**

- 1) Cours de groupe Patinage Plus (PP5)
- 2) Cours semi-privé Groupe Star (Doit avoir réussi l'écusson 6)
- 3) Cours Privé (bloc open) (Doit avoir un entraîneur privé)

- Si vous choisissez le programme de **Patinage Plus (PP5)**, vous devez **choisir le bloc A OU le bloc B**. Votre enfant aura 1 ou 2 cours par semaine selon l'horaire.
- Si vous choisissez le programme semi-privé « **Groupe Star** », vous devez **choisir le bloc C**. Votre enfant aura 1 ou 2 cours par semaine selon l'horaire.
- Si vous choisissez le programme **Privé**, vous devez d'abord **engager un entraîneur privé** et discuter avec lui des blocs que vous devez choisir (**bloc open**). Pour trouver un entraîneur : <https://www.cpabrossard.com/fr/page/entraîneurs.html> . Pour la saison de printemps, vous pouvez

choisir qu'un seul bloc ou plusieurs. Cependant, lors du **1^{er} tour d'inscription**, vous pouvez prendre un **maximum de 2 blocs** et ce **tour est réservé pour les patineurs inscrits au privé à la saison automne/hiver 2025-2026**. Lors du 2^e tour d'inscription, vous pouvez prendre le nombre de bloc que vous voulez tant qu'il reste de la place.

2. VÉRIFIEZ VOTRE PROFIL (PARENT) ET CELUI DE VOTRE ENFANT.

***Veillez utiliser un ordinateur et non un cellulaire pour bien voir tous les champs :**
AMILIA : Amilia.com

- **UTILISEZ LE MÊME PROFIL QUE LA SAISON AUTOMNE/HIVER 2025-2026**
 - Si vous créez un 2^e profil (parent ou enfant) alors que vous en aviez déjà un, votre inscription sera annulée.
 - Vous devez **OBLIGATOIREMENT** être le parent ou le tuteur de l'enfant, si non l'inscription sera refusée.
- **VÉRIFIEZ VOTRE FICHE ET CELLE DE VOTRE ENFANT :**
 - Connectez-vous à votre compte.
 - Sur la page d'accueil d'Amilia, dans le menu de gauche, sélectionnez « membre ».
 - Mettre à jour vos informations (fiche du parent et fiche de l'enfant). **IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE METTRE À JOUR VOS INFORMATIONS.**

SECTION 3

QUOI FAIRE LORS DE L'INSCRIPTION?

ASSUREZ-VOUS DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Vous respectez les critères de la section 1?
- Votre fiche et celle de votre enfant sont à jour?
- Vous avez choisi le ou les bloc(s) selon les critères d'admission?
- Vous avez inscrit votre enfant dans une seule des 3 catégories : groupe PP OU semi-privé Groupe Star OU Privé?
- Vous avez fait votre paiement par carte de crédit et les informations de votre carte son à jour?

SECTION 4

QUELLES SONT LES POLITIQUES D'ANNULATION ET DE MODIFICATION?

FAUSSES DÉCLARATIONS :

- Toutes fausses déclarations quant au nom du patineur, son âge, son adresse et le nom de son parent/tuteur, entraînera une **expulsion automatique de son adhésion au Club de patinage artistique de Brossard, sans possibilité de remboursement.**

MODIFICATION D'UN BLOC :

- **Pour toute demande de changement de bloc :** vous devez faire une demande par écrit à inscription.cpab@gmail.com et votre demande sera traitée entre le **16 mars et le 28 mars 2026**.
- La demande de changement de bloc sera autorisée uniquement si le patineur répond aux critères du bloc demandé et sous réserve de places disponibles. **Des frais administratifs de 10\$ seront facturés par modification. Aucune possibilité de faire une demande de changement de bloc après le 28 mars 2026.**

ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- **EN CAS D'ANNULATION, AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE POUR LA SESSION DE PRINTEMPS**